

"LES MERCREDIS DU SILK"

Lors des tournois de régularité du mercredi une compétition interne au SILK est organisée
Ci-dessous le règlement de cette compétition

Règlement de la compétition des "Mercredis du SILK"

- 1 - Cette compétition est réservée aux bridgeurs adhérent au SILK
Cette compétition se joue par paire et le classement est individuel
- 2 - Les bridgeurs n'étant pas adhérent au SILK peuvent participer à ces tournois
mais ne seront pas classés
- 3 - Cette compétition se déroulera du 1 octobre au 31 mai de la saison et
les résultats et la remise des lots se fera en juin
- 4 - Pour être classé il faudra participer à 10 tournois
- 5 - Pour être classé il faudra avoir joué avec au minimum un tournoi avec
un partenaire différent
- 6 - Le classement se fera en prenant en compte les cinq meilleurs tournois.
Un classement intermédiaire sera effectué chaque début de mois
- 7 - Le classement se fera en additionnant le % des 5 meilleurs tournois
divisé par 5
En cas d'ex-aequo le classement se fera
 - a - En tenant compte de l'IV des bridgeurs le bridgeur d'IV plus faible étant classé avant
celui ou ceux d'IV plus élevé
 - b - Si il y a encore ex-aequo le joueur ayant l'année de prise de licence à la FFB la
plus récente sera classé avant les autres
 - c - Enfin un tirage au sort si il y a toujours des ex-aequo
- 8 - Les litiges seront examinés par le bureau du SILK
- 9 - Dotation de cette compétition
 - 1 LOT pour le Premier
 - 1 LOT pour le plus proche des 50 % sans les dépasser
 - 1 LOT pour le dernier